



CLUB de MARCHÉ de LURE

Assemblée générale 2023

Les membres du Club de Marche de Lure se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la salle polyvalente d'Adelans, le samedi 25 novembre 2023.

La feuille de présence enregistre 121 signatures dont 39 pouvoirs sur 166 adhérents, ce qui représente 72,90 % des licenciés.

La présidente ouvre l'Assemblée Générale à 9h30.

L'émargement sur la feuille de présence est clos à 9h45.

ACCUEIL :

Joëlle Prudhon, présidente du club, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux nouveaux adhérents et remercie les participants de leur présence nombreuse, qui montre que les adhérents s'intéressent à la vie et la gestion de leur club.

Elle remercie également l'ensemble des membres du conseil d'administration qui ont contribué à la préparation de cette Assemblée Générale 2023.

Nous saluons également la présence du représentant de la ville de Lure ainsi que le représentant du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre 70 qui ont répondu à notre invitation.

Pour la ville de Lure, nous accueillons, Monsieur Hamid ZOUGGARI, Conseiller municipal délégué et pour le CDRP70, Daniel BOUCHOT, son président.

Nous leur donnerons la parole à la fin de cette Assemblée Générale.

N'est pas présente à cette Assemblée Générale et s'est excusée pour la CCPL, Madame Laurence HERTZ-NINNOL, Vice-Présidente en charge des chemins, elle est retenue par d'autres obligations.

La presse est également présente en la personne d'Evelyne RIGON, correspondante locale de l'Est-Républicain.

L'assemblée générale, moment essentiel de la vie démocratique d'une association, est une étape obligatoire dans la vie d'une association avec présentation du rapport moral et d'activités ainsi que les comptes de la saison passée, le vote du budget et la nomination du vérificateur aux comptes pour la saison suivante, le renouvellement des membres du CA et, également, la présentation des projets et actions envisagés pour la saison en-cours.

C'est aussi un moment de rencontre et de partage avec les autres adhérents, les bénévoles et les membres du CA. C'est enfin l'occasion de remercier publiquement tous les bénévoles (animateurs et animatrices de sorties, organisateurs et organisatrices de séjours, baliseurs, membres du CA) qui oeuvrent à la vie associative, sans eux, rien ne serait possible.

Comme chaque année, nous évoquerons avec émotion le souvenir d'anciens adhérents qui nous ont quittés cette saison : Gérard Meyer (en novembre 2022) – Michèle Ecarot (en janvier 2023) – Martine Hartl (en mai 2023).

Remerciements particuliers à celles et ceux qui ont contribué aux préparatifs de cette Assemblée Générale :

- à l'installation de cette salle vendredi après-midi,
- aux diverses préparations salées ou sucrées et à la soupe champenoise que vous dégusterez à l'apéritif qui suivra cette réunion,
- à Marie-Hélène Fehner, que nous avons sollicité pour la confection des décorations de tables.

Assemblée Générale Ordinaire

1. Rapport moral et d'activités soumis au vote des adhérents

Le rapport moral, sera suivi du rapport d'activités retraçant de façon plus concrète mais succinctement la saison 2022-2023. La vie d'une association étant jalonnée essentiellement par des sujets récurrents (adhésions, organisation des randonnées et des séjours, finances, formations, organisation d'évènements conviviaux), ils seront donc évoqués brièvement.

Globalement, la saison 2022 -2023 aura été une bonne année : une petite augmentation du nombre d'adhérents et une bonne fréquentation de nos sorties en sont la preuve.

L'année 2022-2023 a enregistré 179 adhésions (176 en 2021-2022). Nous pouvons constater un ralentissement des adhésions, seulement + 1.70%.

Plus d'entrants que de sortants : 30 nouveaux licenciés et 27 non renouvellements de licence (pour la saison 2021-2022, c'étaient 33 nouveaux licenciés et 17 non renouvellements de licence).

Un club où la présence féminine est toujours aussi forte et en légère augmentation : **74,3 %** (73,3 % en 21-22) de femmes contre **25,7 %** (26,7% en 21-22) d'homme, nous vieillissons un petit peu chaque année, 69 ans et 2 mois cette saison (21-22 : 69 ans - 20-21 : 68 ans et 2 mois).

C'est toujours dans la tranche d'âge des 60 à 69 ans que l'on trouve le plus d'adhérents, 47,5 % (52,3% en 21-22), devant la tranche d'âge des 70 à 79 ans avec 42,5 % (33,5% en 21-22).

La fréquentation des sorties est quasiment identique à celle de la saison précédente.

Ainsi, pour les randonnées :

- du dimanche : léger tassement de la participation, moyenne de participants aux sorties, 16 par journée (17 en 21-22),
- du mercredi : légère progression du nombre de participants aux sorties, 22 par sortie (21 en 21-22),
- du lundi « rando tranquille » : maintien de la fréquentation, 8 participants par sortie (8 en 21-22).

En marche nordique, maintien de la fréquentation, 18 participants par séance (18 en 21-22).

En marche nordique tranquille : fréquentation stable 5 (5,5 en 21-22).

J'en profite pour remercier les animateurs et animatrices pour leur fort engagement bénévole et leur souci de proposer des lieux de sorties diversifiés et attrayants.

Soyez-en vivement remerciés et applaudis par cette assemblée.

Je remercie également chaleureusement, tous nos fidèles partenaires locaux, CCPL et Ville de Lure, pour leurs soutiens logistiques et financiers, ils contribuent à la vitalité du club.

Nos activités 2022-2023

Que faisons-nous ? De quoi parle-t-on ? En particulier lors de nos réunions, mais pas que. Notre site internet et les comptes rendus des séances du Conseil d'Administration sont le reflet de nos activités.

Les réunions du CML :

7 séances du CA ont été réalisées

3 réunions :

- avec les animateurs et animatrices de randonnées du dimanche :
 - 12 septembre 22 : réunion concertation-validation du calendrier automne-hiver 22-23 et finalisation de la fiche «Recommandations aux randonneurs» et de des documents annexes (Les marcheurs et la route - Marcheurs et chasseurs – Marcheurs et santé).
 - 13 mars 23 : réunion concertation-validation du calendrier printemps-été 2023.
- 14 novembre 2022 : réunion de l'équipe de baliseurs.

Moments festifs de cette saison :

- samedi 26 novembre 2022 : tenue de l'AG 2022 suivie du repas dansant,
- dimanche 8 janvier 2023 : la galette à laquelle ont été conviés d'anciens adhérents,
- samedi 20 mai 2023 : pique-nique champêtre des animateurs et baliseurs.

Cette rencontre sympathique a eu lieu à la salle polyvalente de Moffans : 42 participants.

Avait été invités les actuels animateurs et baliseurs mais également des animateurs et baliseurs qui ont œuvré dans le passé pour le club, ils méritaient bien notre reconnaissance.

Les réunions et manifestations avec nos partenaires :

Les instances de la FFRandonnée :

Le Comité Départemental :

Trois membres du CML siègent au Comité départemental, le CDRP70 :

- . Daniel Bouchot, président,
- . Joëlle Prudhon, secrétaire,
- . Evelyne Rigon, secrétaire adjointe.

Par ailleurs, Patrick Berger assure la mission de vérificateur aux comptes.

Réunions du Comité Départemental :

Nos représentants ont participé à 5 réunions et à l'AG 2023 tenue en présentiel le 28 janvier 2023.

Ont participé à celle-ci Daniel (président du CDRP70) et Joëlle (membre du comité directeur).

Site internet du Comité Départemental :

Celui-ci a été réactivé et sérieusement relooké au 2ème semestre 2022.

Son gestionnaire est Gérard Ferbus.

Dans la phase d'élaboration Joëlle et Patrick Berger ont été sollicités, ainsi que Nicole Bruleport, tous les trois ont participé au groupe de travail chargé de la construction du site.

Par la suite, chaque club a désigné un correspondant « presse » (Evelyne Rigon pour le CML) pour assurer le lien avec le webmaster.

Manifestations du CDRP70 :

- Le 4 septembre 2022 : le CD a été partenaire de la randonnée organisée à Montot avec le Comité des Fêtes de Montot - 5 adhérents du CML étaient présents.
- Le 3 juin 2023 : le CD a été associé à la Fête annuelle de la Francigena (GR 145) initiée par l'office de tourisme de la Communauté de Communes des 4 Rivières - une marche de Leffond à Montot (21 km) avec animations dans les villages étapes - 1 représentant du CML présent.

Enfin, le CD a offert une banderole individualisée au club, comme aux autres clubs du département.

Le Comité Régional Bourgogne-Franche Comté :

- Participation à la journée « Rencontre des animateurs » organisée à Nancray le 17/09/2022 (Joëlle).
- Participation à l'Assemblée Générale le 18 mars 2023 à Dijon (Joëlle).

Les institutionnels locaux :

La CCPL :

Le CML a été convié à plusieurs réunions de travail en salle et audit sur le terrain concernant le balisage et, plus particulièrement, pour les circuits de la « Ballade à Mille Temps » et de l'Eau et la Pierre.

- Réunion du 10 janvier 2023 : participation à une réunion balisage, point sur les travaux de balisage et la réhabilitation des circuits (Luc et Joëlle).
- Réunion du 14 février 2023 : participation à un audit du circuit de l'Eau et La Pierre (Luc et Joëlle).

Le 15 octobre 2022 : inauguration du circuit découverte « La ballade à mille temps » à Saint-Germain. 3 invités du CML présents : Joëlle (présidente CML), Monique Bazin (Luc indisponible), Patrick Bataille (baliseur).

La ville de Lure :

Celle-ci nous apporte un soutien financier (subvention) et logistique important : mise à disposition d'une salle au Centre Schlotterer, où ont lieu les réunions du Conseil d'Administration, et d'un local pour le stockage des matériels de balisage.

Nous avons été conviés à une rencontre le 16 septembre en mairie de Lure avec Monsieur Frechard, adjoint au maire. Patrick Berger et Joëlle s'y sont rendus.

La ville de Lure peut nous apporter une aide :

- financière : subvention exceptionnelle lors d'une manifestation ouverte au public,
- en communication : publication sur la page facebook et le site internet de la ville de photos prises lors de nos sorties et activités mais également de descriptifs de sorties.

Nous pouvons également nous rapprocher du service en charge de « L'action Sport et Santé » pour proposer des sorties « santé ».

Enfin, nous avons programmé en octobre 2022 des sorties «découverte» en partenariat avec le Centre Social et Culturel.

A notre grand regret, les 3 sorties proposées (rando tranquille, rando douce et séance de marche nordique), n'ont pas enregistré d'inscription.

Autres manifestations auxquelles ont participé des adhérents du CML :

Participation des marcheurs nordiques, dans le cadre des séances du samedi matin, aux habituelles manifestations du Téléthon 2022 : mi-novembre à Athesans et début décembre à Moffans.

La formation :

Un bilan bien maigre pour cette saison, une seule formation.

Aucune inscription aux formations de la FFRandonnée.

La formation au PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) avec la Sécurité Civile de Vesoul.

La session s'est déroulée le 21 janvier 2023, 5 personnes formées (Patrick Bataille - Hugo Birri - Marie Noëlle Charpy - Jean-Gabriel Merlevède - Joëlle Prudhon).

Nous étions associés à Rando Saône, club adhérent à la FFRandonnée.

Son financement a été pris en charge en totalité par le CDRP70.

La communication :

- Par voie de presse : assurée par Evelyne :

Régulièrement nous sollicitons **L'Est Républicain** et **Les Affiches de Haute Saône** pour la publication d'articles afin d'assurer la promotion du Club :

- . début septembre 2022 : article de rentrée des activités de la saison 2022-2023
- . novembre 2022 : article Séjour « Madère »
- . décembre 2022 : article Assemblée Générale 2022
- . janvier 2023 : article « rando et galette des rois »
- . février 2023 : article week-end raquettes « aux Fourgs »
- . avril 2023 : article rando du dimanche organisée à Blamont dans le Doubs
- . mai 2023 : article séjour « Lyon à pied »
- . juin 2023 : article week-end « Les Vosges du Nord »
- . juillet 2023 : article séjour « La Corrèze »

Cela fait 9 parutions et c'est difficile de faire plus du fait des règles imposées par l'Est Républicain.

En fonction des événements, de la publicité... la page de Lure est souvent réduite à un minimum d'articles.

- Par notre site informatique :

Celui-ci reçoit tous les jours de nombreux visiteurs : 20 789 sur l'année avec une moyenne mensuelle de 1732 (légère augmentation). Pour cette saison : minimum de 16 consultations (25 décembre 2022) et maximum de 101 consultations (un mercredi de mars 2023).

Un profil quasiment identique à celui de la saison 2021-2022 : une amplitude assez faible entre les différents mois. Les mois de décembre et août restent les mois où la consultation est la plus faible.

L'onglet « PHOTOS » reste le plus visité, et nous pouvons remercier tous nos photographes et particulièrement Tiziano pour ses nombreuses prises de vues.

Le site est le lien permanent et essentiel entre les membres de l'association et le club, à ce titre, nous vous invitons à vous « balader » régulièrement sur celui-ci.

Il est également un outil de promotion efficace de nos activités auprès de ceux qui ne nous connaissent pas.

La gestion du site et les mise à jour sont assurées conjointement par Patrick Berger et Joëlle.

- Page Facebook :

Depuis octobre 2020, nous sommes présents sur les réseaux sociaux, média incontournable à notre époque. C'est un outil essentiellement destiné à nous faire connaître auprès d'un large public afin d'attirer au club des nouveaux marcheurs et particulièrement plus jeunes.

La page Facebook est gérée par Yvette.

- Par le site du CDRP70 : les activités du CML sont régulièrement mis en avant sur ce site

Nos publications 2022-2023

Novembre 2022 : AG 2022

Décembre 2022 : Téléthon de Moffans avec la marche nordique

Décembre 2022 : Elections au CA du Club de Marche de Lure

Janvier 2023 : La balade à 1000 temps et la galette des rois

Janvier 2023 : Formation PSC1

Février 2023 : Week-end « Les Fourgs »

Avril 2023 : Séjour « Lyon à pied »

Mai 2023 : Repas champêtre animateurs et baliseurs

- Confection de produits de communication :

Le CML a proposé des produits de communication aux adhérents : tee-shirts et autocollants aux couleurs du club.

Le flochage des tee-shirts a été financé par le CML et les adhérents ont acheté le tee-shirt au prix coûtant.

75 tee-shirts commandés – prix de vente aux adhérents : 12€.

Les autocollants sont distribués gratuitement aux adhérents.

Le bilan de nos activités sportives :

La randonnée :

- Rando du dimanche (Patrick)

48 journées de rando assurées représentant 884 km durant la saison 2022-2023, totalisant 765 participants, soit une moyenne de 16 participants par sortie, contre 17 l'an passé ; 11693 km ont été ainsi parcourus.

Dans la mesure du possible, nous essayons de dédoubler certaines randonnées, afin d'offrir la meilleure offre de randonnées possible ; nous poursuivrons dans cette voie, à condition d'avoir suffisamment d'animateurs ; il est important que chacun se mobilise pour trouver et prendre en charge de nouvelles randonnées ; ce peut être des randonnées à la journée ou à la demi-journée, peu importe, il en va de l'intérêt de tous.

Je remercie, une fois encore, au nom du club, tous les animateurs, anciens et nouveaux, qui s'investissent, donnent de leur temps, afin de proposer des randonnées en nombre et toujours aussi variées, pour votre plus grand plaisir.

- Rando douce (Patrick)

44 sorties assurées représentant 421 km parcourus, totalisant 964 participants, soit une moyenne de 22 participants par sortie, contre 21 l'an passé ; 9271 km ont été ainsi parcourus.

- Rando tranquille (Patrick)

20 sorties assurées représentant 126 km parcourus, totalisant 162 participants, soit une moyenne de 8 participants par sortie, 8 comme l'an passé, 1019 km ont été ainsi parcourus.

La marche nordique (Joëlle)

3 séances chaque semaine (mardi – jeudi – samedi) encadrées par Joëlle, Marie-José et Jean-Pierre.

Les chiffres :

127 séances – 1 séance dure 2 h – 18 circuits avec variantes

3 groupes – distance parcourue de 7 à 11 km

Moyenne par séance de 18 participants avec un minimum de 5 et un maximum de 36 personnes.

(Pour la saison 2021-2022 : moyenne : 18 - minimum : 5 - maximum : 36)

Tableau des fréquentations de la saison 2022-2023

Nombre participants	0 à 5	5 à 10	11 à 15	16 à 20	21 à 25	>25
Nombre séances	1	16	34	25	35	16

Nouveauté de la saison

Deux sorties à la journée ont été organisées :

- le samedi 10 juin à Cubry-Château de Bournel : 19 km - 14 participants

- le mardi 27 juin dans les Mille Etangs, au départ de Belmont : 18 km - 18 participants.

Pratiquants Marche Nordique (mardi – jeudi – samedi)

69 pratiquants (68 la saison 2021-2022)

12 ont également pratiqué la randonnée

Nouveaux pratiquants : 14 (12 nouveaux licenciés + 2 déjà adhérents)

Marche Nordique tranquille

36 séances organisées de début septembre 2022 à mi-juillet 2023 le vendredi après-midi ou le vendredi matin en période chaude

176 participants - moyenne de 5 par séance – avec minimum de 2 et maximum de 11

12 pratiquants recensés dont 4 nouveaux pratiquants

Le bilan des week-ends et séjours 2022-2023 (Patrick)

Pour la période du 1/09/2022 au 31/08/2023, 10 week-ends et séjours se sont déroulés :

- Le Grand Tour de la Valserine en ligne du 3 au 9/09/2022 – Elisabeth Marchal - 5 participants
- L’Oberland Bernois Est du 17 au 22/09/2022 – Hugo Birri - 13 participants
- Madère du 5 au 12/10/2022 – Patrick Berger et Yvette Parrain - 37 participants
- Chapelle-des-Bois du 31/12 au 3/01/2023 – Patrick Berger et Daniel Jacquot - 11 participants
- Weekend raquettes aux Fourgs du 27 au 29/01/2023 – P. Berger et Y. Parrain - 11 participants
- Lyon à pied du 17 au 24/04/2023 – Jean-Pierre et Joëlle Prudhon - 17 participants
- Le sentier Boivin du 6 au 8/05/2023 – Jean-Gabriel Merlevède - 15 participants
- Les Vosges du nord du 26 au 29/05/2023 – Hugo Birri - 20 participants
- La Corrèze du 10 au 17/06/2023 – Jean-Pierre et Joëlle Prudhon - 16 participants
- Le Haut Doubs du 14 au 17/07/2023 - Patrick Berger et Yvette Parrain - 15 participants

Soit un total de 160 participants

Le bilan financier de chaque week-end et séjour est transmis aux membres du CA et aux participants.

Les bilans financiers des week-ends et séjours 2022-2023 ont été mis à disposition des adhérents présents à cette Assemblée Générale.

Le bilan des adhésions 2022-2023 : (Yvette et Joëlle)

Bilan des licenciés

	2022-2023	2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019	2017-2018	2016-2017
Nombre licenciés	179 (1,70%)	176 (10%)	160 (19,20%)	198 (7,60%)	184 (6,35%)	173 (6%)	163 (9,40%)
Adhérents licenciés autres clubs FFR	2	7	8	5	12	8	7

Pass Découverte jour : 5 -

Pass Découverte semaine : 3

Pass Découverte mois : 1

Répartition par types de licences

IRA	122
IRA ANP	0
IMPN	2
FRA	26
FMPN	0
FRAMP	0
Rattachés	29

Répartition par classes d'âge

	2022-2023		2021-2022		2020-2021		2019-2020		2018-2019	
10-19 ans	3		3		2		2		1	
30-39 ans					0		2		1	
40-49 ans	2		1		23		8		5	
50-59 ans	8	4,50%	14	8,00%	10	6,30%	20	10,00%	28	15,20 %
60-69 ans	85	47,50%	92	52,30%	86	53,80%	108	54,50%	97	52,70 %
70-79 ans	76	42,50%	59	33,50%	52	32,50%	48	24,20%	41	22,30 %
80-89 ans	5	2,80%	7	4,00%	7	4,40%	10	5,00%	10	5,50%

Répartition : H : 46 F : 133
 (25,7%) (74,3%)
2021/2022 (26,7 %) (73,3 %)

Moyenne d'âge : 69 ans et 2 mois

(2021/2022 : 69 ans)

(2020/2021 : 68 et 2 mois)

Moyenne d'âge rando : 69 ans et 6 mois

Moyenne d'âge MN : 68 ans et 11 mois

(Moyenne d'âge rando 21-22 : 70 ans)

(Moyenne d'âge MN 21-22 : 68 ans)

30 nouveaux licenciés (dont 3 reprises de licence) : rando : 13 marche nordique : 16 rando-MN : 1
27 licenciés n'ont pas repris leur licence : randonnée : 19 marche nordique : 8

On peut observer :

- une diminution des 60-69 ans : 52,30% à 47,5% (-4,8%)
- au profit des 70-79 ans : 33,50% à 42,5% (+ 9%)
- pour la tranche des 80-89 ans : une diminution du nombre d'adhérents, on passe de 4% à 2,80% (abandon de l'activité lié à l'âge et/ou pour raisons de santé).

Le bilan du balisage et de l'entretien des sentiers (Luc)

La section balisage du CML a 3 circuits à entretenir pour la CCPL :

1 – FAYMONT – Responsable : Michel SIMONIN - Patrick BERGER. Balisage anneau jaune, départ du cimetière de Faymont. L'entretien a lieu 2 fois par an. On pourrait s'appuyer sur Chantal MERCIER qui a déjà proposé 2 randos en partant de Lomont pour étoffer un peu le secteur.

2 – LE SEME – Responsable : Christian BOFFY, à qui l'on souhaite un prompt rétablissement ainsi qu'à Tiziano SFOGGIA - Daniel BOUCHOT - Jean Claude OLIGSCHLAGER. L'entretien est périodique et 2 fois par an. Ce circuit sera modifié à l'avenir.

3 – L'EAU et la PIERRE – Responsable : Luc BAZIN – Claude et Nicole BRULEPORT - Hugo BIRRI - Patrick BATAILLE. Le circuit sera modifié à l'avenir.

Un gros chantier a été réalisé cet été sur le circuit : balisage, pancartes, élagage, balises «petite fontaine» pour le circuit. Balises «Sentier des Ducs» pour la partie Nord. Balises «trace équestre» pour la partie Sud.

Débroussaillage pour l'accès à la fontaine St DESLE – 3 journées de travail – 10 paires de bras - 2 débroussailleuses - 1 tronçonneuse - pelles et râpeaux ont été nécessaires pour améliorer ce circuit envahi par les ronces.

Remplacement des pancartes et supports de balises : merci à Patrick BATAILLE qui a consacré un nombre d'heures conséquent, et qui a pris en main la machine à graver, peint et fixé les pancartes (4h par pancarte X 8) On ne peut que le remercier pour le beau travail accompli et le temps consacré.

Grand merci à toutes les équipes de baliseurs :

Michel et Patrick - Christian, Daniel, Jean-Claude et Tiziano – Luc, Patrick, Hugo, Nicole et Claude.

Pour le travail accompli, qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

On ne peut que les applaudir – Merci à tous.

Le rapport moral et d'activités est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

2. Le rapport financier présenté par le trésorier soumis au vote des adhérents (Patrick)

L'exercice comptable s'est arrêté le 31 août 2023, date de fin de la saison sportive.

- Au niveau de la trésorerie, nous disposons le 31 août d'une trésorerie s'élevant à 27 053,82 €, soit 170,37 € en caisse, 350,45 € en Compte Courant, 21 000 € au Compte Epargne et 5 533 € en chèques à encaisser.

Compte tenu des avances reçues et des avances effectuées qui s'élevaient respectivement à 16 508,60 € et 113,25 €, la trésorerie nette s'élevait à 10 658,47 €, contre 10 874,41 € l'an passé, soit une perte de trésorerie de 215,94 €.

Pour rappel, les avances reçues correspondent aux acomptes versés sur les weekends et séjours à venir à la date du 31 août.

- Au niveau de l'exploitation proprement dite :
 - Les recettes nettes se sont élevées à **2 432,04 €**, soit :
 - . **Les cotisations nettes se sont élevées à 861,20 €** (cotisations payées par les adhérents diminuées des prélèvements effectués par la FFR).
 - Pour mémoire, la part revenant au club, pour chaque licence individuelle était de 5 €, et pour les licences familiales de 8,20 €.
 - . **Les intérêts créditeurs** (compte épargne) **ont rapporté 170,84 €**.
 - . **Les subventions se sont élevées à 1400,00 €**, dont 300 € de la mairie de Lure et 1 100 € de la CCPL au titre de l'année 2022.
 - Les dépenses se sont élevées quant à elles à **2 675,61 €**, soit :
 - . Les frais d'**AG** se sont élevés à **324,37 €**.
 - . La **galette** à laquelle certains ont participé a coûté **215,88 €**.
 - . **Le repas champêtre** qui a réuni les animateurs des saisons passées et de la saison en cours a coûté **496,83 €**.
 - . Les **frais de gestion** se sont élevés à **306,63 €** (frais hébergement du site 79 €, frais d'affranchissements 27,84 €, frais de banque 9,79 €, frais d'assurance 190 €).
 - . Les **frais de formation** se sont élevés à **350 €** (Formation BFMN non effectuée par Pascale Perrette).
 - . Les **frais de balisage** se sont élevés à **420,52 €** (frais de déplacement 238,80 € et frais d'entretien du matériel et fournitures 181,72 €).
 - . Les **frais de promotion** du club se sont élevés à **391 €** (autocollants Club 90 € et prise en charge par le club d'une partie du coût des tee-shirt 301 €).
 - . **L'amortissement du matériel** (vidéo projecteur) s'est élevé à **141,63 €**
 - . Les frais des **weekends et séjours** se sont élevés à **28,75 €** (frais d'affranchissement et de recommandés principalement).

D'où un déficit pour l'exercice en cours de 243,57 € qui sera reporté à nouveau.

Le détail des comptes pourra être consulté par chacun d'entre vous à l'issue de l'AG
Trois exemplaires des comptes seront mis à votre disposition.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

3. Rapport de la vérificatrice aux comptes (Chantal Sergent)

J'ai été sollicitée pour effectuer la vérification des comptes de l'association pour l'exercice 2022-2023. J'ai procédé au contrôle des factures et leur enregistrement, en conformité avec les normes comptables. Je n'ai constaté aucune anomalie, je donne quitus des comptes à notre trésorier Patrick BERGER.

4. Nomination de la vérificatrice aux comptes 2023-2024 soumise au vote des adhérents

Le Conseil d'Administration a sollicité de nouveau Chantal Sergent pour assurer cette mission.

Madame Chantal Sergent est reconduite à l'unanimité dans ses fonctions pour l'exercice 2023-2024.

5. Tarif des cotisations 2023-2024 appliqué de septembre 2023 à août 2024

Pour cette saison, une légère augmentation des cotisations prenant en compte la hausse de l'assurance, le CML a répercuté celle-ci sur le prix de ses licences.

Le tarif des licences fédérales au sens strict est resté identique à la saison 2021-2022.

Cotisations saison 2023-2024

	Reversement FFR	Part CML	Montant cotisation
IRA	28,25	5,75	34,00
IMPEN	40,30	5,70	46,00
Licence Jeune	14,00	5,00	19,00
FRA	56,30	9,70	66,00
FMPN	80,40	7,60	88,00

IRA Individuelle (Responsabilité Civile et Accidents Corporels)

IMPEN Individuelle Multi-loisirs Pleine Nature (avec R.C et A.C)

Licence Jeune (avec R.C et A.C)

FRA Familiale avec Responsabilité Civile et Accidents Corporels

FMPN Familiale Multi-loisirs Pleine Nature (avec R.C et A.C)

Ventilation reversement FFR pour une IRA

Frais de gestion	2,00€	20%
Assurance	2,85€	
Contribution PSD	0,80€	
Part national (siège)	7,91€	28%
Part Comités Régionaux	4,07€	14,4%
Part Comités Départementaux	10,62€	37,6%
Total	28,25€	

La cotisation acquittée par un adhérent au CML, titulaire d'une licence délivrée par une autre association affiliée à la FFRandonnée, est toujours de 10€.

Le PASS Découverte

C'est un titre temporaire d'une journée, d'une semaine (8 jours) ou d'un mois (30 jours), il permet d'accueillir des pratiquants occasionnels.

Caractéristiques :

- c'est un titre de participation (à la différence de la licence = titre adhésion)
- il comporte une assurance
- il ne permet pas la participation à la vie associative

Les formules	Tarifs CML	Certificat médical
Pass 1 jour	3 €	non
Pass 8 jours	9 €	oui
Pass 30 jours	15 €	oui

Informations sur les licences

Les nouveautés et évolutions :

Suppression de certains titres (IRA NP – FRAMP).

Création de nouvelles licences (licence jeune).

Evolution assurance : la protection juridique est désormais élargie aux clubs et aux licenciés qui bénéficient d'une assurance « accident » ce qui correspond à l'évolution réglementaire prévue par la loi du 2 mars 2022.

Le champ Nationalité est désormais obligatoire.

Le certificat médical :

Dans le cadre de la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France, les dispositions concernant le contrôle médical ont été modifiées.

Seul l'auto-questionnaire de santé est à remplir par les licenciés du club lors du renouvellement de leur licence. Cet auto-questionnaire est la propriété du licencié et ne doit pas être montré au club ou à ses animateurs.

Par contre, pour toute nouvelle adhésion ou s'il y a interruption de pratique pendant deux saisons consécutives, il sera nécessaire de présenter un CACI (Certificat d'aptitude attestant de l'Absence de Contre-Indication à la pratique du sport) de moins de 6 mois.

La dématérialisation du support licence :

Lorsque le club enregistre un licencié dans le Système de Gestion, la licence dématérialisée est automatiquement envoyée en format PDF à l'adhérent dont l'adresse email est renseignée.

Si le licencié n'a pas d'adresse mail, le gestionnaire de licences peut imprimer le titre au format PDF.

L'adhérent peut retrouver sa licence dans l'espace « Mon compte » sur le site internet de la FFR.

6. Budget prévisionnel 2023-2024 présenté par le trésorier et soumis au vote des adhérents (Patrick)

Pour établir le budget de l'exercice 2023-2024, l'hypothèse retenue a été celle d'un nombre de licenciés de 170.

Les **cotisations nettes** devraient par conséquent nous rapporter **863,50 €**.

Les **intérêts** du compte épargne devrait nous rapporter **250,00 €**.

Les **subventions** devraient s'élever à **1 760 €** :

- Ville de Lure 300 € - CCPL 1 100 €

- CDRP70 + CRRP BFC 360 €.

Soit un total de recettes nettes de 2 873,50 €

Les **frais de l'AG** devraient s'élever à **430 €**.

Les **frais liés à l'organisation d'une marche ouverte au public** devraient s'élever à **600 €**.

L'**amortissement du matériel** devrait s'élever à **24 €**.

Les **frais de balisage** devraient s'élever à **450 €**.

Les **frais de formation** devraient s'élever à **430 €** (Formation certificat de randonnée de proximité).

Les **frais de gestion** devraient s'élever à **300 €**.

Les frais de **Galette** devraient s'élever à **250 €**.

Les frais divers devraient s'élever à **200 €**.

Soit un total de dépenses de 2 684,00 €.

Soit un excédent budgétaire de 189,50 €.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

7. Présentation du calendrier des week-end et séjours 2024 par les différents organisateurs

La parole a été donnée à chaque organisateur de week-end ou séjour pour une présentation succincte, le descriptif et les informations pratiques étant disponibles sur le site du Club.

8. Actualités et Projet d'activités 2023-2024

Actualités :

- Point sur les adhésions de la saison en cours 2023-2024

Nombre de licences CML saisies à ce jour : **166** (163 à la date de l'AG 2022 en novembre 2022)
+ 5 licenciés autres club FFR

Nombre de licences non renouvelées à ce jour : **29**

Nouveaux licenciés : **17** (25 à la date de l'AG 2022)

Nouveaux pratiquants

Randonnée : 12 (Dimanche : 8 – Mercredi : 7)

Rando tranquille : 1

Marche nordique « classique » : 4

Marche nordique tranquille : 3

A ce jour (date de l'AG), en marche nordique, il y a 72 participants (dont 11 en MN tranquille), parmi eux 7 nouveaux pratiquants.

La séance du vendredi de « marche nordique tranquille » est également fréquentée par des pratiquants qui reprennent l'activité ou qui sont indisponibles le jeudi.

Fréquentation des sorties de la saison en cours

Randonnée du dimanche : 15 Rando du mercredi : 27

Rando tranquille : 6 (peu significatif seulement 5 séances)

Marche nordique : 17 Marche nordique tranquille : 7

Le CML accueille avec plaisir toute personne qui souhaite découvrir les activités du club et qui par la suite souhaite adhérer et cela tout au long de la saison, donc si des personnes de votre entourage sont intéressées, n'hésitez pas à les diriger vers nous.

Projets d'activités 2023-2024 :

La raison d'être du club, notre offre de sorties :

- . en randonnée (sur toutes ces formes)
- . en marche nordique.

Cette saison encore, nous nous sommes attachés à proposer un panel de randonnées varié et à faire marcher chacune et chacun avec son niveau d'aptitude physique ou de son état de santé du moment, dans de bonnes conditions, dans la bonne humeur et en toute sécurité. Nous marchons pour prendre l'air, pour activer et renforcer nos muscles, faire travailler notre rythme cardiaque, et également pour découvrir notre environnement et d'autres lieux, pour se retrouver, globalement pour garder la santé physique et morale.

La saison 2023-2024 ne va pas déroger à ces principes : grâce à un programme adapté à tous les âges, afin de donner satisfaction à toutes et tous, où chacun peut y trouver une activité sportive modérée ou plus soutenue.

Notre offre de randonnées est diversifiée et répond à des profils de pratique différents :

- Le lundi après-midi, 1er et 3ème chaque mois, « marche tranquille » : 5 à 6 km – peu de dénivelé – rythme très modéré – 1ère sortie réalisée en avril 2016.
- Le mercredi après-midi : 8 à 10 km – dénivelé moyen (100 à 300 m) - rythme modéré - 1ère sortie réalisée en septembre 2015.

- Le dimanche « activité historique du CML » : demi-journée ou journée – distance variable pouvant allée au-delà des 20 km – dénivelé moyen à dénivelé conséquent (800 - 900 m) – rythme de progression soutenu.

L'évolution de la fréquentation, nombre de participants, depuis 2016 :

Rando du mercredi : 15 – 17 – 15 – 18 – 21 – 21 – 22 (22-23) : une belle progression de la fréquentation.

Rando du dimanche : 11 – 13 – 11 – **14** – 17 – 17 - 16 (22-23) : une fréquentation moyenne avec une légère reprise après la crise sanitaire.

Au fil du temps l'activité « randonnée du mercredi » est devenue l'activité « phare du CML » : augmentation significative du nombre de participants, reflète l'âge des adhérents.

Pour cette saison 2023-2024, nous sommes à une moyenne de 27 participants, un nombre non négligeable de participants sont également des randonneurs « du dimanche ».

Concernant la randonnée du dimanche : on peut observer un plafonnement voire un léger tassement de la participation 17 en 21-22, 16 en 22-23 et 15 pour la saison en cours.

Pour que celle-ci reste attractive, nous devons veiller à mettre en avant ses particularités (distance - dénivelé – rythme de progression). L'avenir du club se joue en partie ici.

Nous devons faire en sorte d'attirer de nouveaux adhérents (particulièrement de la classe d'âge des 60-70 ans) et de retenir les adhérents qui attendent une marche tonique, plus rythmée, pour cela il convient de garder aux randonnées du dimanche leurs spécificités, il en va de la pérennité du club.

Certes, tout pratiquant peut participer indifféremment à une randonnée, quel que soit le type de la randonnée, et nous l'observons régulièrement, à condition qu'il s'adapte au profil de la randonnée et au niveau de pratique du groupe.

La nouvelle cotation des randonnées, mise en place la saison précédente, a pour objectif de répondre à la diversité des attentes en distance et difficultés et ainsi permettre à chacun(e) de s'engager dans une randonnée en connaissance de cause grâce au descriptif précis publié sur notre site.

Vous êtes invité(e) à relire les documents :

- « Recommandations aux randonneurs » à destination des pratiquants : compréhension de la gestion de la randonnée et ses aspects sécuritaires (route, chasseurs, santé).
- « Recommandations aux animateurs » à destination des organisateurs de randonnées : descriptif et cotation - organisation et gestion des randonnées.

La problématique en marche nordique n'est pas la même. Une séance se déroule sur un circuit et en fonction du nombre et du profil des personnes présentes, les animateurs peuvent créer 1, 2 voire 3 groupes de niveau.

Les randonnées ne pouvant évidemment se dérouler en nombre et en qualité que s'il y a suffisamment d'organisateur et organisatrices, donc comme chaque année, nous faisons appel aux volontaires pour devenir animateurs et animatrices : peu ou moins d'animateurs ou animatrices peut avoir pour conséquence moins de randonnées proposées.

Ces deux dernières saisons, quelques adhérents ont accepté de s'impliquer dans l'organisation de randonnées et nous les en remercions, mais ce n'est pas suffisant, il nous faut renforcer l'équipe, sans cela nous risquons de ne pas être en mesure de répondre à la diversité des attentes en distance et en difficulté et particulièrement pour les randonnées du dimanche.

Il risque d'en être de même dans un avenir proche pour l'encadrement de la marche nordique.

Pour cette saison 2023-2024, ce sera également :

- L'organisation de la 1ère marche ouverte au public en avril 2024 :

Le CML en tant qu'association luronne fera partir la marche de la Maison des Associations, située au Mortard, où il sera ainsi plus aisé d'organiser les départs des randos ainsi que la petite restauration.

Sont prévus deux parcours de 8 et 16 km au départ de la salle vers le bois du Mortard puis les forêts de Lure et de Saint-Germain.

Elle aura lieu le dimanche 7 avril 2024. Une quarantaine de volontaires sera nécessaire à l'organisation de la journée.

- La Galette du CML aura lieu l'après-midi du dimanche 7 janvier précédée d'une marche.
 - La participation à la GRvP 2024, grande randonnée vers Paris :
 - o A l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, la Fédération Française de Randonnée Pédestre, organise du 11 janvier au 12 mai 2024 "LA GRANDE RANDONNEE VERS PARIS".
 - o Arrivée en Ile de France et final parisien :
 - Vendredi 10 mai : tous les randonneurs se retrouvent sur le GR®75.
 - Samedi 11 mai : accueil officiel et protocolaire des ambassadeurs.
 - Dimanche 12 mai : rando ludique à thème, rando challenges, rando sur le GR®75 pour le grand public.
 - o C'est un évènement social, culturel, sportif et durable, vecteur de rayonnement
 - o Le but du projet :
 - une convergence de randonneurs, marcheurs vers Paris,
 - un défi individuel et collectif : « Marcher, tous, tout le temps, partout ».
 - o Organisation :
 - Mailler les territoires d'ambassadeurs et d'ambassadrices, représentants les régions qui feront tout ou partie de l'itinéraire jusqu'à Paris, porteurs des valeurs de la fédération et délivrant des messages. Toute personne licenciée de la Fédération Française de la Randonnée peut prétendre au titre d'ambassadeur ou d'ambassadrice.
 - Associer différents publics à l'itinérance : tous les marcheurs qui le souhaitent pourront s'y associer tout au long du trajet.
 - Organiser des animations dans les villes « Etape ».
 - Participer au rayonnement des JOP dans le cadre des actions Terre de Jeux.
 - Inviter l'Outre-Mer et les pays frontaliers à participer à l'itinérance.
 - o Cartographie des itinéraires : 560 étapes et plus de 10 000 km.
 - o Le département de la Haute-Saône est concerné par l'itinérance 3 : « Fortifications Vauban, de Nice à Paris, par Grenoble, Besançon et ailleurs encore »
 - A l'ouest du département sur le GR145 : 4 étapes.
 - A l'est du département sur le GR59, au départ de Belfort : 2 étapes ; les clubs de l'est du département ont été sollicités, dont le CML, pour encadrer ces étapes.
- Ainsi, pour l'étape du 1er avril, Courchaton - L'hôpital Saint-Lieffroy (28 km), les deux ambassadeurs seront Joëlle et Jean-Pierre Prudhon.
- Nous mènerons une réflexion sur l'éventuelle participation aux festivités de l'anniversaire 2024 du Sapeur Camember :
 - o 29 février 2024
 - o 2 mars 2024 : Bal du Sapeur
 - o 2 juin 2024 : les Olympiades du Sapeur à la base de la Saline (Style jeux inter villages). Les villages aux alentours de Lure ainsi que les associations sportives sont invités à former des équipes pour participer à ces olympiades.
- L'organisation des séjours et week-ends dans le cadre de l'Immatriculation tourisme

Tout d'abord il convient de faire la distinction entre les activités habituelles à caractère sportif du club qui relève du code du sport et les week-ends et séjours (voyages) qui sont soumis aux dispositions de la loi tourisme.

L'organisation des week-ends et séjours nécessite de disposer d'une immatriculation tourisme à partir du moment où les déplacements en France ou à l'étranger dépassent une nuitée ou comportent plus d'une séquence touristique ou lorsque cette activité dégage une marge bénéficiaire.

Cette immatriculation tourisme permet à l'organisateur :

- d'être assuré pour l'ensemble du séjour ou du voyage avec une assurance RCP (Responsabilité Civile Professionnelle) qui couvre le risque pénal et civil et permet d'échapper aux sanctions prévues à l'article L211-23 du code du tourisme, à savoir, «que l'organisateur est considéré comme responsable de plein

droit ; de "plein droit" signifie que, en cas de litige, ce n'est pas à l'acheteur de démontrer qu'il y a eu faute du vendeur, mais au vendeur de démontrer qu'il n'a pas fait de faute.

L'association qui ne bénéficie d'aucune assurance en Responsabilité Civile Professionnelle (RCP) est tenue d'assumer toutes les réclamations (remboursement, indemnités) que pourrait formuler tout participant mécontent du séjour ou constatant un défaut dans son organisation.

- de disposer d'une garantie financière,
- de proposer des assurances optionnelles (annulation-interruption séjour ; perte de bagages ; assistance-rapatriement).

La FFRandonnée possède une immatriculation tourisme qui apporte une garantie financière, une assurance RCP et un professionnalisme. Cette immatriculation est accordée par extension aux comités régionaux et départementaux, exceptionnellement aux clubs.

Le CML a signé une convention d'extension de l'IT (Extension Immatriculation Tourisme) avec la FFRandonnée en 2011, convention renouvelée en 2013.

Le CML remplit également une des conditions indispensables à l'EIT, avoir un « responsable tourisme » (formation de 2 jours) en la personne de Daniel Bouchot et également une « correspondante tourisme », Joëlle Prudhon (formation d'1 jour).

Cependant, la formation de nouveaux « responsable tourisme » et « correspondant tourisme » est à envisager très rapidement.

Le groupe de travail composé d'Agnès Courtel, Patrick Berger et Joëlle Prudhon, en charge de ce dossier, s'est réuni deux fois (en septembre et en octobre 2023) pour la mise au point des documents opérationnels et réfléchir sur la procédure de déclaration des week-ends et séjours 2024 sur la plate-forme de la FFRandonnée.

Conséquences pour les adhérents :

- Ne peuvent s'inscrire à ces week-ends et séjours que les adhérents à jour de cotisation et les détenteurs de Pass Découverte.
- Quelques contraintes administratives supplémentaires concernant l'inscription aux séjours (une préinscription puis la signature d'un bulletin d'inscription).
- Un coût supplémentaire : la contribution EIT a versée à la FFR (séjour de 251 à 400€ : 4€ - séjour de 401 à 800 € : 6€).

- Les formations envisagées en 2023-2024 :

- o PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

Nous encourageons les animateurs mais également les adhérents à se former ou à renouveler leurs connaissances. La Protection Civile de Vesoul sera sollicitée pour une formation début 2024.

La priorité sera donnée aux animateurs. Formation prise en charge à 100 % par le CDRP70.

- o Lecture de cartes en 2024

Il y a une demande de quelques membres du CML pour une formation d'une journée sur Lure.

Il conviendra de se rapprocher du formateur régional pour savoir si cela est possible.

- o A l'encadrement des activités (Formations de la FFRandonnée)

Il est important de savoir qu'aucun texte de loi n'oblige une personne encadrant bénévolement des randonneurs dans le cadre de l'activité traditionnelle de son association de posséder un diplôme.

Ce qui n'est pas le cas pour l'encadrement de la marche nordique, les animateurs doivent obligatoirement être titulaires du Brevet Fédéral d'Animateur de marche nordique.

Toutefois, en termes de responsabilité pour son association, le Président se doit de répondre à une obligation de moyens à l'égard de ses adhérents, il est responsable des initiatives et compétences de ses animateurs.

Par ailleurs, Le renforcement de l'équipe d'animateurs doit être anticipé.

La FFRandonnée offre des cycles de formation ouverts à tous les licenciés et de nombreuses formations (grand public- pratiquants – itinéraires - baliseurs) dont celles d'animateurs de randonnée et en particulier le « Certificat

Animateur de randonnée de proximité ». Le Comité Régional et le Comité Départemental les prennent en charge financièrement que nous complétons le cas échéant.

Nous allons donc, encore cette année, encourager nos animateurs ou de futurs animateurs à effectuer des formations et, en particulier, celui d'un diplôme d'encadrement : pour son titulaire, sa possession atteste de compétences bénévoles de niveau professionnel et constitue pour le club la meilleure garantie.

Ainsi nous répondrons aux recommandations de nos instances fédérales qui demandent aux clubs de marcher en toute sécurité avec des animateurs qualifiés donc formés et brevetés.

Quelques formations proposées par la FFRandonnée

Pratiquer la Randonnée - Découverte

Cette formation s'adresse aux pratiquants novices de la randonnée et aux futurs animateurs souhaitant suivre la formation du Certificat d'animateur de randonnée de proximité.

Durée de la formation : 1 journée

Objectifs et contenu : Acquérir des connaissances sur la lecture de carte et l'orientation en randonnée.

Activités : Lecture de cartes - Exercices en salle et orientation sur le terrain.

Pratiquer la Randonnée - Perfectionnement

Cette formation s'adresse aux randonneurs confirmés et aux futurs animateurs souhaitant ensuite suivre la formation du Brevet fédéral animateur de randonnée pédestre.

Durée de la formation : 1 journée

Objectifs et contenu : Acquérir des connaissances sur l'analyse des itinéraires et l'utilisation d'outils d'orientation et d'exploitation de données numériques (usage de la boussole et du GPS).

Activités : Préparer un itinéraire (tracer et adapter un itinéraire) - Se positionner et s'orienter sur le terrain.

Initiation à l'utilisation du GPS en randonnée

Cette formation s'adresse au pratiquant ou à l'animateur, qui souhaite apprendre à se servir de son GPS en randonnée.

Durée de la formation : 1 journée

Objectifs : Savoir utiliser simplement et efficacement les principales fonctions d'un GPS pour reporter sa position sur une carte et suivre un itinéraire préalablement enregistré sous forme de route ou de trace.

Contenu :

- Rappels lecture de carte et orientation,
- Présentation et explication des principales fonctions d'un GPS,
- Exercices pratiques de positionnement grâce au GPS (sur le terrain et sur la carte),
- Exercices pratiques d'enregistrement de traces et de waypoint,
- Import de fichiers GPX.

Activités : Utiliser des outils numériques pour préparer son itinéraire et s'orienter sur le terrain.

Utilisation avancée du GPS et des logiciels de cartographie

Cette formation s'adresse au pratiquant ou à l'animateur, qui maîtrise le fonctionnement de base d'un GPS et qui souhaite se perfectionner, notamment en apprenant à s'orienter sans repère et à préparer ses randonnées à l'aide de logiciels de cartographie.

Durée de la formation : 1 journée

Objectifs et contenu :

Être capable d'utiliser simplement et efficacement les principales fonctions d'un GPS pour reporter la position sur une carte et suivre un itinéraire préalablement enregistré sous forme de route ou de trace.

Présenter l'intérêt du GPS en complément des autres méthodes d'orientation, (carte, boussole, altimètre, ...etc.).

Contenu du stage :

- Aspects théoriques de la cartographie,
- Aspects théoriques du GPS,
- Fonctions avancées du GPS,
- Préparation et partage d'une randonnée à l'aide de l'ordinateur.

Activités : Utiliser simplement et efficacement les principales fonctions d'un GPS pour s'orienter et naviguer sans repères. Utiliser efficacement les logiciels de cartographie pour préparer et partager ses randonnées

Certificat animateur de randonnée de proximité

Objectif : Cette formation s'adresse aux randonneurs confirmés souhaitant exercer la fonction d'animateur de randonnées pédestres. Elle vise à acquérir des connaissances et compétences dans la préparation et l'encadrement de randonnées de proximité.

Contenu de la formation : méthodes et outils de préparation et d'animation d'une randonnée, connaissances spécifiques liées à l'individu (physiologie...) et à la gestion de groupe (sécurité...) pour des randonnées de proximité.

Durée de la formation : 1 journée

En amont : une journée de tronc commun

Prérequis : maîtrise lecture de cartes et animation de randonnées en club

Brevet Fédéral animateur de marche nordique

Cette formation s'adresse aux pratiquants confirmés de la marche nordique souhaitant exercer la fonction d'animateur.

Objectif : Acquérir des connaissances et compétences dans la préparation et l'encadrement de séances de marche nordique.

Contenus de la formation : méthodes et outils de préparation et d'animation d'une séance de marche nordique, connaissances spécifiques liées à l'individu (physiologie...) et à la gestion de groupe (sécurité...) pour des sorties de marche nordique.

Durée de la formation : stage initial : 2 journées ; stage final : 2 journées

En amont : une journée de tronc commun

N'hésitez pas à vous informer, à solliciter les membres du CA, nous pouvons vous aider pour votre inscription et vous guider dans l'utilisation de la plateforme en ligne pour la formation à distance.

Nous allons poursuivre la communication et la promotion du club et de ses activités :

- la 1^{ère} marche ouverte au public rentre dans ce cadre
- par notre site internet :
 - son utilisation : il restera le moyen majeur de notre communication
 - son contenu :
 - ACCUEIL : actualités – descriptifs rando dans les dix de jours à venir - accès aux documents téléchargeables
 - ACTIVITES : présentation des différentes activités du club (rando – marche nordique – balisage)
 - ADHESION : informations utiles pour la prise ou le renouvellement de licence
 - CALENDRIER : les calendriers des dimanches et des week-ends et séjours de l'année - les anciens calendriers (depuis 1986)
 - PHOTOS : photos accessibles avec mot de passe pour les adhérents – photos accessibles au public
 - SEJOURS : Comptes rendus séjours – Descriptifs des séjours à venir
 - VIE DU CLUB : informations sur la gestion du club et informations permanentes
 - Les statuts – Le Règlement Intérieur
 - La FFR – La formation - Recommandations ou informations diverses
 - Les Comptes rendus des CA et des AG
 - VOTRE RANDO : saisie et consultations des données sur les sorties réalisées rando et marche nordique
- sans négliger les moyens et outils habituels :
 - presse
 - mail
 - facebook
 - le site internet du CDRP70, actif depuis le novembre 2022, un lien existe sur le site du CML pour y accéder.

Nous allons poursuivre notre partenariat avec les acteurs locaux :

- CCPL :
 - répondre aux sollicitations de manifestation,
 - continuer le balisage des sentiers de la CCPL,
 - tenter de répondre à l'offre « Sport santé – bien être ».

- Ville de Lure :
 - répondre aux sollicitations de manifestation,
 - proposer au Centre Social Culturel l'organisation de sorties (rando ou MN) ; nouvelle tentative au printemps 2024 après celle infructueuse d'octobre 2022,
 - s'approprier les aides proposées lors de la rencontre avec S. Fréchar, 1^{er} adjoint, en septembre 2022.

Nous allons continuer à entretenir des liens étroits avec les instances de la FFRandonnée (CDRP70 et CRRP BFC).

Evelyne Rigon, correspondante du CML, continuera à transmettre les informations à publier sur le site du CDRP70.

9. Modification de l'article « 5.11 L'encadrement des activités » du règlement intérieur »

Ajout du paragraphe

Toute inscription à une formation devra être effectuée, sauf cas de force majeure dûment reconnue (accident, décès, maladie ou hospitalisation)

En cas de désistement sans motif valable, les frais engagés devront être remboursés en totalité par le participant.

La modification de l'article 5.11 est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

10. Renouvellement du Conseil d'Administration conformément à nos statuts soumis au vote des adhérents

Cette année 3 membres sortants, deux ont sollicité un nouveau mandat :

- Patrick Bataille (ne sollicite pas un nouveau mandat)
- Evelyne Rigon (sollicite un nouveau mandat)
- Tiziano Sfoggia (sollicite un nouveau mandat)

Une candidature enregistrée, celle de Nicole Bruleport, auprès de Jean Claude Oligschlager, secrétaire du CML. Aucune autre candidature déposée, au 12 novembre 2023.

Les 3 candidats sont élus à l'unanimité des présents et représentés.

La prochaine séance du Conseil d'Administration qui installera le nouveau bureau est prévue le lundi 11 décembre après-midi.

11. Questions diverses (néant)

Interventions des invités : Daniel Bouchot et Hamid Zougari.

Conclusion de la présidente



Pour conclure, je voudrais souligner que le bon fonctionnement d'un club de la taille du CML repose sur un fort investissement de ses administrateurs, je tiens donc à les remercier pour leur contribution essentielle. Je remercie encore une fois, bien sûr, tous les animateurs et animatrices et les organisateurs et organisatrices de séjours qui rythment pour notre plaisir l'activité de notre club et qui en font ce qu'il est. Et je vous remercie enfin, vous les adhérent(e)s, pour vos encouragements, vos remarques constructives, vos suggestions, et bien entendu pour votre participation à nos sorties et événements.

Nous devons tous garder à l'esprit l'avenir du club et pour cela avoir à cœur de poursuivre l'engagement de nos prédécesseurs, nous devons être conscients que nous ne sommes que des relais et qu'à notre tour nous nous devons d'assurer la pérennité du club et de ses activités.

Certes l'engagement associatif est fait de beaucoup de dévouement, d'abnégation, de désintéressement et peut être chronophage.

Néanmoins, une association doit rester le bien de tous ses adhérents et son fonctionnement ne doit pas reposer sur les épaules d'une poignée d'adhérents.

Autrement dit, pour plagier une formule célèbre :

«Ne demande pas ce que le club peut faire pour toi, demande ce que tu peux faire pour ton club».

Il paraît que les trois luxes de notre époque sont : le temps, l'espace, le silence, trois luxes que la marche nous offre.

Gardons la joie au cœur et conservons le plaisir de marcher car n'oublions pas « Les sentiers sont notre richesse partagée ».

Je terminerai avec une pensée toute particulière et pleine de sympathie pour celles et ceux qui éprouvent actuellement des problèmes de santé et qui ne sont pas parmi nous.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente remercie les participants pour leur présence et les invite à partager le verre de l'amitié.

L'Assemblée Générale est clôturée à 12h.

La Présidente,
Joëlle Prudhon

Handwritten signature of Joëlle Prudhon.

Le Secrétaire,
Jean Claude Oligschlager

Handwritten signature of Jean Claude Oligschlager.